



CO13.06

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS concernant

le cheminement de mobilité douce le long du Buron et une modification des travaux

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le préavis PR10.53PR concernait une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'340'000.- pour l'implantation d'un giratoire provisoire sur l'avenue des Sports et l'instauration d'un passage mobilité douce le long du Buron, ainsi qu'un crédit d'études de Fr. 480'000.- pour les travaux de requalification de la rue de l'Industrie.

La Municipalité souhaite vous informer de l'état d'avancement de la réalisation du cheminement de mobilité douce le long du Buron et de certaines modifications dans la planification des travaux.

Etat de situation

L'enquête publique a été ouverte du 29 janvier au 27 février 2013, suscitant quelques oppositions et remarques, dont le traitement est à l'étude, en concertation avec le département général de l'environnement (DGE), seul compétent pour lever les oppositions pour les projets ayant pour cadre la berge des canaux, partie du domaine public cantonal.

Certaines d'entre elles nécessitent des négociations plus poussées et la signature de conventions avec certaines sociétés utilisatrices de la voie industrielle de Clendy. Ces tractations entraînent le report de la délivrance du permis de construire pour la réalisation du tronçon Haldimand-Sports.

La Municipalité propose donc une rocade dans la planification de la réalisation des tronçons afin de pouvoir démarrer les travaux dès cet été.

Il s'agit d'anticiper la réalisation du tronçon « 4 Marronniers-Haldimand », soit une mise en chantier le 8 juillet 2013, date du début des vacances scolaires, seule période permettant une réalisation à proximité d'établissements scolaires.

Bien que n'étant pas contenue dans le crédit octroyé « PR10.53PR », cette extension, moins coûteuse que le tronçon médian et chiffrée à Fr. 242'000.- TTC, a cependant été vivement souhaitée par la commission d'examen du préavis. Sa construction est rendue possible d'une part, en raison du report du tronçon prévu sur l'avenue Haldimand-Sports, dégageant ainsi des disponibilités financières ; d'autre part, en raison de l'intégration de la dépense supplémentaire dans le préavis futur concernant la demande de crédit d'ouvrage pour la requalification de la rue de l'Industrie. Le projet est à l'examen préalable auprès du canton, puis sera soumis à l'enquête publique.

Cette première étape sera suivie par la réalisation du tronçon « Sports – Iris », en septembre 2013, depuis l'Avenue des Sports, afin de ne pas gâcher la saison estivale.

L'abandon de l'usage de la voie industrielle dépend des négociations en cours, il est donc hasardeux de se prononcer sur la date du début des travaux du tronçon « Haldimand – Sports », même si l'objectif visé tend à une fin des travaux du cheminement mobilité douce en 2014, date à laquelle pourrait débuter le réaménagement de la rue de l'Industrie.

Ci-dessous la planification des travaux envisagés :

Objet	2013										2014												2015			
	3	4	5	6	7	8	9	1	1	1 2	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	1	1 2	1	2	3	4
Tronçon « 4 Marronniers – Haldimand »																										
Tronçon « Sports – Iris »		1,00																								
Tronçon « Haldimand – Sports »																										
Tronçon « Iris – plage »													Acon													
Réaménageme nt rue de l'Industrie																										



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

_e Syndic

La Secrétaire

D. von Siebenthal

S. Lacoste